



COUVREUR

Description du métier

- Pose des revêtements de toiture qui peuvent être composés de feutres saturés d'asphalte, de bitume chaud et de gravier; de membranes élastomères liquides et thermoplastiques; et de différents types de bardeaux;
- Répare et isole les toitures;
- Prépare le pontage;
- Applique des procédés de levage, de maintenance, de dégarnissage, d'imperméabilisation, de fixation, d'épandage et de soudage de membranes.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Pose de revêtements de toiture (5032)

Durée de la formation :

600 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en pose de revêtements de toiture ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques ainsi qu'aux propriétés des produits et des matériaux;
- Être minutieux;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Être capable de travailler en équipe et en hauteur;
- Pouvoir déplacer des objets lourds;
- Avoir une bonne condition physique et pouvoir s'adapter à des changements de température extrêmes;
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Faire preuve de ponctualité et d'assiduité;
- Avoir le sens de l'initiative.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	22 909 \$
Compagnon**	33 090 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	43 934 \$
Proportion***	72 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti	28,94 \$	29,28 \$	27,12 \$
Compagnon	34,05 \$	34,45 \$	31,91 \$

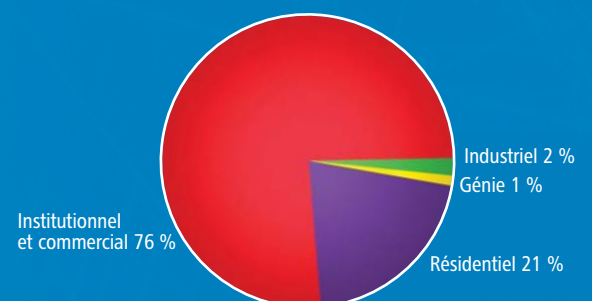
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	744	564
Taux de placement des diplômés*	92,9 %	82,3 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	60
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	157
Côte-Nord	38
Estrie	232
Île de Montréal	551
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 569
Mauricie–Bois-Francis	524
Montérégie	1 056
Outaouais	364
Québec	755
Saguenay–Lac-Saint-Jean	162
Extérieur et Baie-James	17
Total	5 485

Nombre de femmes actives dans le métier

21

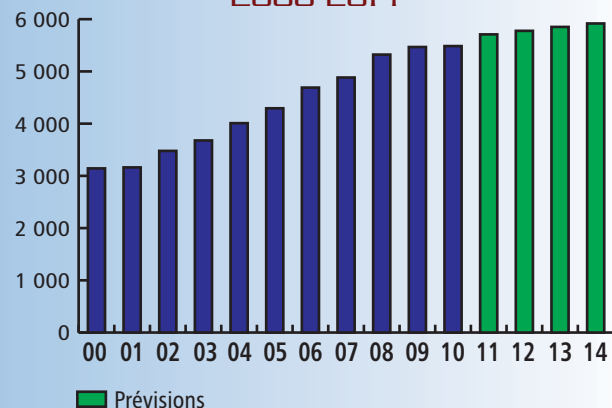
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Couvreur	10 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	58 %	40 %	2 %	2 793
Compagnon	41	20 %	68 %	12 %	2 692
Total des couvreurs	35	40 %	54 %	6 %	5 485
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, on comptait 5 485 couvreurs actifs dans l'industrie. Ce métier est fortement affecté par la saisonnalité du travail, les travaux étant effectués à l'extérieur. Le volume de travail se réalise surtout dans le secteur institutionnel et commercial, mais le secteur résidentiel génère tout de même le cinquième du travail. Environ 965 employeurs recrutent des couvreurs;
- L'emploi a continuellement progressé, au cours des dernières années, et il devrait continuer d'augmenter légèrement à moyen terme. La construction institutionnelle et commerciale sera vigoureuse, tandis que dans la construction résidentielle neuve, l'activité devrait demeurer importante. La rénovation résidentielle offre aussi de bonnes perspectives;
- En 2010, il y a eu 564 nouveaux apprentis admis dans l'industrie. De ce nombre, très peu étaient diplômés. Les finissants se placent toutefois avec succès sur le marché du travail, après l'obtention de leur diplôme. Au cours de la première année, un apprenti gagne un salaire moyen de près de 23 000 \$, tandis que la plupart (72 %) des compagnons gagnent près de 44 000 \$, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les couvreurs, en raison de l'accroissement prévu de la demande au cours des prochaines années, alors que la disponibilité des travailleurs est très faible et que le taux de roulement des travailleurs est très élevé.



FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CF Le Chantier (Laval)
- CFP de Châteauguay
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

